



Retour de consultation

Quartier Église / Haut-Pantin

Piétonnisation de la rue Charles Auray Groupe scolaire Charles Auray et Paul Langevin

Madame, Monsieur,

La municipalité s'est engagée à réduire la place de la voiture en ville et notamment aux abords des écoles pantinoises. **L'objectif est de répondre à une demande croissante de la part des parents d'élèves de sécuriser les entrées et les sorties des écoles, de lutter contre la pollution et d'améliorer la qualité de vie en ville.**

C'est ainsi que, du 10 mai au 6 juillet 2021, une expérimentation de **réduction de la circulation** a été menée aux abords des écoles élémentaires Charles Auray et Paul Langevin. La circulation motorisée était interdite rue Charles Auray, depuis le carrefour des rues Jean Nicot et 8 mai 1945, vers la rue Courtois, sauf pour les riverains.

À l'issue de cette expérimentation, une concertation a été organisée auprès des riverains et de la communauté éducative des deux écoles concernées. Au terme du dépouillement des résultats, **parmi les 142 réponses reçues, une majorité des répondants a trouvé le dispositif adapté, mais près de 60% a souhaité un apaisement plus important de la circulation aux abords des écoles.**

Au regard des résultats de la concertation, la municipalité a donc décidé de **pérenniser le dispositif et de le renforcer en mobilisant des moyens humains aux heures d'entrée et de sortie d'école.**

En conséquence, **à partir du lundi 4 octobre, le tronçon de la rue Charles Auray, situé entre l'avenue du 8 mai 1945 et la rue Courtois, sera fermé à la circulation motorisée dans le sens montant, de 8 h 25 à 8 h 55 et de 16 h 35 et 17 h 05, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, en période scolaire.** Les automobilistes venant de la rue Candale pourront uniquement rejoindre la rue Charles Auray en direction de l'avenue Jean Lolive. Des agents de tranquillité publique veilleront au respect de cette interdiction de circuler.

Souhaitant que les adaptations proposées répondent aux enjeux exprimés à l'occasion de la concertation, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes salutations les meilleures.

Bien à vous,

Bertrand Kern
Maire de Pantin